

PAGE DE FORMATION

Formation

Chapô de la formation

Titre de la formation

Texte de la formation

1. Item 1
2. Item 2

*Citation de formation*

Formation 1	Titre de formation un peu plus long



*Chien blanc*



Bloc médias & textes

FORMATION

FORMATION 2

FORMATION 3



Information sur les annuaires

*Texte de formation*

### Accordéon numéro 1

Texte numéro 1

### Accordéon numéro 2

Texte numéro 2

#### L'employeur peut-il exiger un justificatif du salarié pour une journée d'absence ?

**Oui**, l'employeur est en droit d'exiger un justificatif s'il s'absente **une seule journée**. Toute absence justifiée, quelles qu'en soient les raisons,

Type de justificatif reçu

L'interruption de travail peut être

un certificat médical ou un arrêt de travail ou une attestation de rendez-vous médical ou un congé exceptionnel (décès d'un proche, hospitalisation d'un enfant,...), à condition qu'il ait été validé préalablement par votre employeur, ou un congé payé, à condition qu'il ait été autorisé préalablement par l'employeur.

Si le salarié souhaite prendre un congé payé, il doit obtenir l'autorisation de son employeur. En l'absence de cette autorisation, le salarié risque une sanction (avertissement ou licenciement pour faute).



Selon les règles en vigueur dans l'entreprise (par exemple, le règlement intérieur), l'autorisation de l'employeur pourra être expresse (c'est-à-dire prévue par écrit) ou tacite (c'est-à-dire sans un accord explicite).

S'il n'y a pas de règles dans l'entreprise, les juges considèrent que le salarié qui, de **bonne foi**, part en congé payé sans avoir eu l'accord de l'employeur ne peut pas être sanctionné.

Obligation d'informer rapidement l'employeur

En cas d'absence, le salarié doit prévenir, par tout moyen (appel téléphonique, mail, SMS,...), l'employeur ou la direction des ressources humaines, et ce **dans les meilleurs délais**.

Conséquence d'une absence non justifiée

Si l'absence du salarié n'est **pas justifiée**, le salarié se met en **faute** vis-à-vis de son employeur.

Cette faute peut entraîner une **sanction disciplinaire** (avertissement, blâme, voire un licenciement en cas d'absences injustifiées répétées).

En l'absence de justification ou de congé posé, l'employeur peut également retenir le salaire correspondant à la journée non travaillée.

Document à transmettre en cas d'arrêt maladie

Si le salarié est malade, l'organisme de Sécurité sociale (CPAM, MSA) doit être prévenu dans les **48 heures** qui suivent l'absence.

Le salarié doit **adresser son arrêt maladie** (feuillelet 1 et 2) à l'organisme de Sécurité sociale et le feuillelet 3 à l'employeur.

L'envoi de ces documents est obligatoire pour percevoir, si le salarié y a droit, les **indemnités versées par la CPAM ou la MSA** et l'éventuel complément de salaire par l'employeur.

## Questions – Réponses

Arrêt maladie pendant le préavis : quelles conséquences ?  
Quels sont les droits du salarié dont le contrat de travail est suspendu ?

**TOUTES LES QUESTIONS RÉPONSES**

Et aussi...

Arrêt maladie : démarches à effectuer par le salarié  
Arrêt maladie : indemnités journalières versées au salarié

Où s'informer ?

Si le salarié dépend du régime général :  
Caisse régionale d'assurance maladie d'Île-de-France (Cramif)

Si le salarié dépend du régime agricole :  
Mutualité sociale agricole (MSA)

Textes de référence

Code de la sécurité sociale : article L321-2  
Envoi de l'avis d'interruption de travail  
Cour de cassation, civile, Chambre sociale, 6 avril 2022, 20-22.055, Inédit  
Absence de refus exprès à la demande de congé du salarié

## FIL INFOS



CULTURE, TOURISME

Marché du lundi



SCOLARITÉ

École de Solenzara – Inscriptions ouvertes

**TOUTES LES ACTUALITÉS**



Du 20 JUIL

FESTIVAL

F  
o  
r  
m  
a  
t  
i  
o  
n  
d  
u  
2  
0

TOUS LES ÉVÉNEMENTS